



Strasbourg, le 25/11/2014

Création de CAP INNOV'EST, fonds d'amorçage multisectoriel de 36 M€, dédié aux entreprises situées en Alsace, Bourgogne et Franche-Comté



Le Fonds national d'amorçage (FNA – 20 M€) géré par Bpifrance pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), les 3 Régions Alsace (4,5 M€), Bourgogne (3 M€) et Franche-Comté (3 M€), et Safidi (filiale du Groupe EDF – 1,5 M€), accompagnés par BNP Paribas, les Caisses d'Épargne d'Alsace et de Bourgogne-Franche-Comté et Capital Investissement Franche-Comté, (pour un total de 4 M€) annoncent la création du fonds CAP INNOV'EST.

Ce fonds d'amorçage interrégional, d'un montant initial de 36 millions d'euros, est géré par la société de gestion Alsace Capital, en partenariat avec son homologue de Franche-Comté, Invest PME (filiale du Groupe Siparex).

Les Régions Alsace, Bourgogne et Franche-Comté ont décidé de souscrire dans ce fonds d'investissement car il permettra de répondre de façon significative aux besoins de financement des entreprises en amorçage identifiées comme des enjeux prioritaires pour le développement économique des territoires de l'Est.

Le fonds CAP INNOV'EST investira ainsi dans de jeunes entreprises innovantes et technologiques, à fort potentiel, des secteurs de la santé, du numérique, du développement durable, de l'énergie, des nouvelles mobilités et des sciences de l'ingénieur. Ces entreprises devront être situées dans les régions Alsace, Bourgogne et Franche-Comté.

CAP INNOV'EST a vocation à investir des montants allant jusqu'à 3,6 millions d'euros par projet, en plusieurs tours de table. Il prévoit de financer et d'accompagner au total le développement de 25 à 30 entreprises en amorçage pour un montant moyen unitaire de l'ordre de 1 million d'euros.

La taille du fonds lui permet d'intervenir comme investisseur unique ou chef de file mais aussi en pool avec d'autres partenaires, parmi lesquels les fonds nationaux souscrits par le FNA, dans des sociétés technologiques en phase d'amorçage, disposant d'une forte propriété intellectuelle et présentant de réelles perspectives de marché ainsi qu'un fort potentiel de croissance.

Ce nouvel outil de financement en fonds propres des entreprises au stade de l'amorçage vient ainsi conforter le développement et l'action de dispositifs existants ou en cours de réalisation en faveur de l'innovation (notamment de SATT, fonds de maturation et pôles de recherche universitaire dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir) permettant de valider le potentiel d'investissement des projets issus de la recherche universitaire, mais aussi des incubateurs et des pôles de compétitivité.

Outre leur expérience passée dans le domaine de l'amorçage technologique en région, ALSACE CAPITAL et INVEST PME s'appuient sur les compétences d'une équipe nouvellement complétée par des investisseurs professionnels spécialistes du capital amorçage et du pilotage de l'innovation. Ils bénéficient également d'un partenariat noué avec la société Bourgogne Croissance Innovation, chargée de l'accueil et de la présélection des projets Bourguignons.

Cette équipe d'investissement sélectionnera les dossiers et s'attachera à suivre les sociétés investies sur le long terme en veillant notamment, par leur accompagnement, à la structuration de leur propriété intellectuelle, à la qualité du management, tout en saisissant les enjeux et opportunités stratégiques de leur marché.

Avec CAP INNOV'EST, Alsace Capital et son partenaire Invest°PME renforcent leur position d'investisseurs régionaux de référence dans l'industrie et l'innovation, capables d'accompagner les entreprises à tous leurs stades de développement.

Pour plus d'information :

<http://www.investissement-avenir.gouvernement.fr>

<http://www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir>

<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>

À propos du Fonds national d'amorçage (FNA)

Le Fonds national d'amorçage (FNA), aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir piloté par le Commissariat général à l'investissement, est géré par **Bpifrance** Investissement qui opère les investissements en fonds propres de **Bpifrance**⁽¹⁾, filiale du groupe Caisse des Dépôts ; **Bpifrance** Investissement intervient par délégation de la Caisse des Dépôts. Le FNA finance les fonds d'investissements qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage. 25 à 30 fonds d'amorçage seront à terme soutenus par une équipe hautement expérimentée au sein de **Bpifrance** Investissement. Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

Ce régime d'intervention publique en capital investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par la Commission européenne, le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200 millions d'euros de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400 millions d'euros (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012).

1. Fonds national d'amorçage : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance



À propos d'Alsace Capital



Spécialiste de la gestion de fonds professionnels de capital investissement régionaux, Alsace Capital, basée à Strasbourg, dispose de plus de 100 M€ sous gestion au travers des véhicules Cap Innov'Est (amorçage, startups innovantes), Alsace Création (venture et développement, PME de proximité) et Alsace Croissance (développement et transmission, PME/ETI).

www.alsacecapital.eu

Contact : Jean-Lin Bergé, président – 03 67 10 61 95

À propos d'Invest PME



Société de gestion de fonds professionnels de capital investissement, Invest PME, filiale du groupe Siparex (51 %) et de CIFC, a développé depuis de nombreuses années un savoir-faire dans le domaine du capital investissement à destination des PME régionales dans les domaines de l'amorçage, de la création, du développement, de la transmission et de la consolidation. Les fonds gérés par Invest PME couvrent le territoire francomtois et les régions limitrophes.

Contact : Patrick Blasselle, président du directoire – 03 81 25 06 14

Contacts :

Cap Innov'Est : jlberge@alsacecapital.eu – 03 67 10 61 95

Bpifrance : nathalie.police@bpifrance.fr – 01 41 79 95 26